La Lettre des Elu·e·s départementaux·ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret

Socialistes
Ecologistes
Républicains
45

N°17 — JUILLET 2020
SESSION DE JUIN 2020

Pour la première fois depuis la sortie du confinement, les conseillers départementaux se sont réunis à l'Hôtel du Département les 18 et 19 juin.

La session était en grande partie consacrée à la crise que nous traversons. Une délibération modifiant le budget 2020 prenant en compte les premières conséquences économiques de la crise a été adoptée (notre groupe s'est majoritairement abstenu).

Juste avant le vote de cette délibération, le résultat de l'exercice budgétaire 2019 a été présenté, montrant la bonne santé financière du Département, loin des prévisions alarmistes de la majorité.

Enfin, la dernière séance avait pour objet « le Loiret, planète en tête », démarche en faveur de la transition écologique et énergétique. Dans ce cadre était notamment présenté le Projet Alimentaire Territorial du Loiret.

Bonne lecture à toutes et à tous, et bel été !

Michel Breffy, Christophe Chaillou,
Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme,
Vanessa Slimani, Thierry Soler

SOMMAIRE

P.2 Gestion de la crise provoquée par le Coronavirus : quelles leçons tirer ?

P.4 Compte Administratif 2019 : une situation budgétaire confortable

P.4 DM1 : les conséquences budgétaires de la crise

P.5 « Le Loiret, planète en tête »
- Le bilan carbone du Département
- Le budget participatif dans les collèges
- La valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
- « Mangeons Loiret », le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Loiret

P.8 En bref ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

www.ser45.fr

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Gestion de la crise provoquée par le Coronavirus : quelles leçons tirer ?

Actions du Département, rôle des collectivités locales, responsabilité des citoyens … Pendant près de deux heures, les conseillers départementaux sont revenus sur le confinement et ont échangé sur les leçons à tirer de la crise liée au Coronavirus.

Christophe Chaillou : la crise a mis en lumière le rôle indispensable des collectivités locales

« Nous avons vécu une période inédite, riche en leçons. Elle a permis de voir ce qui fonctionnait et ce qui devait être amélioré. Globalement, nous avons la chance d'avoir un Etat et des dispositifs qui fonctionnent dans une période de crise intense. »

Les collectivités locales au rendez-vous ...

« Nous avons vu combien les collectivités territoriales et les services publics locaux étaient indispensables, contrairement à ce qui peut être dit par des soi-disant « experts » (trop d'argent public, trop d'impôts, trop de fonctionnaires, trop de collectivités) que nous entendions dans les médias … Retenons de cette crise l'importance d'avoir dans notre pays des services publics locaux, des fonctionnaires pour les animer, des impôts pour les financer. »

… contrairement à d'autres institutions

« Nos communes n'ont jamais arrêté de fonctionner, sans se poser de questions. D'autres, comme La Poste qui permet de s'informer en recevant la presse et de faire des démarches basiques, ont fermé sans information ni concertation. Dans le même temps, on nous a pourtant demandé de maintenir ouvertes les agences communales postales tenues par des agents de la ville. Il faudra interroger les institutions qui n'ont pas été au rendez-vous. »

Le Département pleinement mobilisé

« Je donne acte de la mobilisation de tous les acteurs du département, de l'institution, de l'ensemble des agents. M. le Président, je veux aussi donner acte de votre mobilisation personnelle, de votre volonté d'informer et d'associer les conseillers départementaux. Evidemment, nous pouvons nous interroger sur les décisions prises durant le confinement. Le contexte était difficile, avec une forte pression d'une partie de nos concitoyens, un sentiment d'urgence. Avec le recul, fallait-il intervenir de la même façon ? J'ai quelques interrogations. La facture de trois millions d'euros pour les masques me parait salée. Pour les 2,8 millions d'euros consacrés au tourisme, j'aimerais plus d'explications. A l'inverse, il y a des domaines pour lesquels nous ne sommes pas ou peu intervenus, comme le secteur culturel. Ne devons-nous pas soutenir plus massivement les politiques liées aux solidarités, nos principales compétences ? Enfin, sur l'économie et les aides aux petites entreprises, je suis pleinement d'accord sur le principe d'une intervention, mais assurons-nous que les dispositifs d'aides soient les plus simples et les plus fluides possibles. »

Et maintenant ?

« Nos collectivités doivent avoir les moyens d'intervenir. Mais il faudra aussi être clair sur leurs compétences. Nous souhaitons avoir un maximum de compétences en tant que collectivité proche des citoyens, mais n'attendons alors pas tout de l'Etat et assumons les risques que cela comporte. Dans le cadre de la future étape de décentralisation, soyons clairs et assumons, sans toujours se plaindre auprès de l'Etat. Il faut aussi des citoyens responsables. J'ai été frappé que dans un pays comme le nôtre fait de « Gaulois réfractaires » le confinement se soit globalement bien passé, avec une population respectueuse des consignes. Les citoyens ont aussi été très solidaires, avec beaucoup d'initiatives dont nous devrions nous inspirer. Constatons malgré tout que nous revenons très vite aux anciennes habitudes. Le vieux monde revient très vite … Evitons enfin d'infantiliser nos concitoyens et misons sur leur responsabilité. »

Thierry Soler : le Département doit agir en priorité dans les politiques sociales

« La mobilisation du Département a été remarquable pour faire face à la crise. Qu'un opposant comme moi dise cela, cela vaut toutes les coûteuses campagnes de communication que vous avez menées ! Merci au Président, à l'exécutif et tous nos agents impliqués depuis le début. »

Des décisions prises dans l'urgence

« Je veux insister sur un point important. Tous les décideurs, à tous les niveaux, ont eu à prendre des décisions dans une situation faite de grandes inconnues, y compris scientifiques. Il serait malvenu de juger aujourd'hui des décisions prises dans l'urgence, avec des connaissances dont on dispose après coup. Il était par exemple indispensable d'acheter et de distribuer des masques, mais cela ne m'empêche pas de dire aujourd'hui que ce n'est pas une grande réussite car les livraisons sont arrivées un peu tard. Je me réjouis de certaines initiatives, comme le prêt d'ordinateurs aux collégiens ou encore l'augmentation de 1 euro pour les services d'aides à domicile, une augmentation certes timide mais ô combien nécessaire et justifiée, tout comme notre intervention auprès des Restos du Cœur. »

Le Département doit se concentrer sur ses propres compétences

« En revanche, je pense que notre collectivité s'est fourvoyée dans l'intervention économique (aides aux petites entreprises), car ce n'est pas notre rôle. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de besoin, mais ce n'est juste pas notre rôle. Quand j'ai parlé d'aider les structures accueillant des personnes handicapées ou encore d'anticiper une augmentation du nombre d'ayants droit du RSA, vous disiez qu'il est trop tôt pour connaitre les besoins exacts. Mais pour l'aide économique, cet argument ne vous a pas arrêtés. Nous allons donc voter (mais pas moi) une modification du budget amputant nos finances de plusieurs millions d'euros qui auraient pu être investis dans nos missions de solidarités où nous serons beaucoup sollicités. J'aurais préféré que l'on garde toutes les forces de notre collectivité dans nos compétences premières, et qu'on laisse les intercommunalités et les Régions intervenir sur leurs champs de compétences, à commencer par l'économie. Je n'aimerais pas que nous ayons à faire des choix douloureux dans nos missions prioritaires dans les semaines qui viennent. »

Michel Breffy : tirer les leçons en gardant une unité nationale

« Etant dans la cible du virus, j'ai tout de suite accepté les mesures de confinement. Mon sentiment est que, contrairement aux donneurs de leçons complètement irresponsables, le gouvernement a mieux maitrisé les événements que dans d'autres pays. Tout n'a pas été parfait, mais qui l'aurait été ? Je tiens aussi à féliciter le Département pour sa réactivité. Et maintenant ? Comme l'a dit notre Président, nous devons revoir notre fonctionnement en essayant de garder une unité nationale. Je pense, et il l'a compris, que le relais non-freiné à Paris des collectivités de terrain (mairies, départements, régions) est indispensable. Pour terminer par une boutade, pour la santé, et la planète, tous en vélo ! »

Marie-Agnès Courroy : merci au personnel de l'Education nationale

« Les solidarités et l'engagement ont été supérieurs aux lâchetés et aux désertions. Cette période a été difficile pour les chefs d'établissements, les personnels, les professeurs dans nos collèges, avec des consignes souvent contradictoires voire irréalisables. Pourtant, ils ont réussi à maintenir le lien avec les familles et les élèves, notamment en revoyant rapidement leur méthode d'enseignement (visioconférences, SMS avec les élèves), particulièrement dans les zones difficiles. »

Compte Administratif 2019 : une situation budgétaire confortable

Le résultat de l'exercice budgétaire 2019 a été adopté à l'unanimité. La situation financière du Département est saine, bien plus saine que ce que laissait présager les discours très alarmistes tenus par la majorité au moment du vote du budget ...

Christophe Chaillou : une situation saine et confortable

Une interrogation sur le coût de certaines décisions

« Nous donnons acte de la bonne gestion du Département. On ne peut que s'en satisfaire. Rappelons le contexte dans lequel s'est passé l'élaboration et le vote de ce budget. Je me souviens que j'avais mis des réserves sur les discours assez catastrophistes, l'organisation des séminaires dans les commissions où on nous disait que ça allait être une catastrophe, qu'il faudrait couper certaines dépenses. Certaines de ces coupes auraient pu être évitées, car la situation est quand même particulièrement confortable. Je me souviens que nous avions dit ici-même au moment du vote qu'il fallait assouplir ce discours sans cesse répété, mais qui ne se traduisait jamais dans la réalité. Il est toujours intéressant de relire les échanges que nous avions au moment du budget 2019. On voit bien que la situation s'est finalement révélée beaucoup moins catastrophique que cela pouvait nous laisser penser des graphiques, schémas et autres ratios dont on nous abreuvait à l'époque. On ne peut encore une fois que se satisfaire que nous soyons dans une situation financière confortable, ce qui nous permettra d'amortir un certain nombre de dépenses contraintes qui vont être celles du Département dans la période qui vient. Sur le désendettement, quand on regarde le niveau d'endettement de la France, mais aussi de l'Europe et des différents pays européens, je ne suis pas certain qu'on reprochera au Département du Loiret d'être un peu plus endetté, y compris parce que l'investissement du Département est vertueux, dans des réalisations de collèges et autres infrastructures indispensables. Le Département ne s'endette pas pour du fonctionnement mais pour des réalisations d'investissements qui participent au soutien de l'économie locale. »

DM 2020 : les conséquences budgétaires de la crise

Le Département a adopté une décision budgétaire modificative (DM) intégrant les conséquences de la crise : achats de masques, politiques de soutien aux filières économiques et touristiques, recettes en baisse, retard dans certains travaux, … Le groupe s'est majoritairement abstenu sur cette DM (Thierry Soler a voté contre, Michel Breffy pour).

Christophe Chaillou : une DM qui manque de précisions

Une interrogation sur le coût de certaines décisions

« Comme je l'ai déjà dit, je souligne le coût énorme de l'acquisition de masques : plus de 3 millions d'euros, c'est énorme. Je sais que nous étions confrontés dans nos collectivités à la nécessité d'agir vite, mais si on fait le ratio par habitant, cela fait cher. Sur les « chèques-tourisme », cela me pose question. Il s'agit de distribuer à 20 000 personnes l'équivalent de chèques de 100 euros chez des professionnels du tourisme (restaurants, musées, …). Je m'interroge sur l'organisation de ce dispositif et sur les personnes choisies pour en bénéficier qui étaient en première ligne face au Covid-19. On va déterminer que 20 000 personnes sont légitimes à recevoir ces chèques alors qu'on en connait plein d'autres qui ont également beaucoup donné pendant cette période. Sur la filière horticole, l'aide est aussi importante. Oui, il fallait agir, mais je m'interroge sur le coût et le fonctionnement du dispositif pour le tourisme. »

L'incertitude sur les pertes de recettes fiscales

« Vous évoquez une perte potentielle de recettes de 15 millions d'euros concernant les DMTO (recettes liées au marché de l'immobilier), mais ce n'est qu'une estimation. En réalité, nous n'en savons rien. Comme toutes les collectivités, nous avons du mal à estimer précisément les conséquences de la crise. Mais nous savons aussi que le Département a un certain nombre d'atouts à faire valoir pour faire repartir les transactions immobilières sur notre territoire. En ce moment, il y a une ruée vers le logement individuel, avec une volonté d'avoir un jardin. Cela créera par ailleurs des difficultés dans nos communes pour valoriser certains programmes de logements collectifs pourtant indispensables. Quoi qu'il en soit, concernant le budget, ne tombons pas dans un discours pessimiste car nous n'avons pas tous les éléments en main. Il vaut mieux être prudent. »

Thierry Soler : un endettement toujours élevé

« Sur ce rapport, j'ai déjà expliqué mon opposition à certains choix, notamment dans le domaine économique. Je suis toujours inquiet de notre endettement qui n'a pas baissé contrairement au début de notre mandat, un endettement qui est toujours bloqué sur un socle incompressible à cause des PPP (partenariat public-privé) du mandat précédent. En revanche, je me réjouis que ma conviction que les dépenses de fonctionnement ne sont pas forcément des charges et que les dépenses d'investissement ne sont pas forcément miraculeuses et sources de ruissellement, semble un peu plus partagée. Les dépenses de fonctionnement, c'est avant tout des services rendus. »

Suivre ou revoir la session en intégralité, c'est possible !

Thierry Soler avait réclamé en vain que les vidéos des séances de l'Assemblée départementale ne soient pas gardées au secret pendant de longs mois ni rendues difficiles d'accès ensuite. Les Loirétain·e·s peuvent désormais suivre nos débats en direct (ou en différé) sur Youtube. De quoi démystifier un peu le rôle des élu·e·s et assurer une transparence indispensable à la démocratie.
Lien : https://www.youtube.com/channel/UCR6sOU1NmXExYt5hmz0kHBQ/videos

« Le Loiret, planète en tête »

En juin 2019, un plan de 10 actions en faveur de la transition écologique et énergétique intitulé « Loiret, planète en tête » a été voté par l'assemblée départementale. Un an plus tard, un point d'étape a été réalisé sur quelques unes de ces actions.

1 Le bilan carbone du Département

Christian Braux, élu référent de cette politique, a présenté le bilan carbone du Département. Thierry Soler a salué l'initiative et rappelé qu'il s'agit du bilan carbone de la collectivité, et non du territoire du Loiret, avant qu'une discussion ne s'engage avec Michel Breffy sur les alternatives aux voitures et aux camions.

Thierry Soler : réalisons le bilan carbone du territoire loirétain

« C'est une très bonne chose de faire ce bilan. J'y suis tout à fait favorable et je me réjouis des objectifs tracés. Je salue ce qui est fait dans le domaine bâtimentaire sur le plan énergétique, d'abord pour les deux collèges en cours dans le Pithiverais et ce qui se prépare pour le futur bâtiment des archives. Cependant, je veux attirer l'attention sur un biais que tout le monde connait : il s'agit ici seulement du

bilan carbone de la collectivité, et non du bilan carbone des missions que nous remplissons ou du territoire que nous administrons. Par exemple, pour améliorer ce Bilan Carbone « interne », il serait facile d'enlever 3% de nos émissions rien qu'en vendant l'aéroport du Loiret au privé ; la mission d'aviation d'affaires serait toujours remplie, les émissions de gaz à effet de serre continueraient, le territoire aurait toujours un aéroport mais il ne serait plus dans notre bilan carbone. Autre exemple que je ne peux m'empêcher de citer, lorsque l'on construit une route, même si on le fait avec des matériaux et des procédés très écologiques, on n'en augmente pas moins les émissions de gaz à effet de serre dans le territoire car plus on développe le trafic automobile et plus il y aura d'émissions de gaz à effet de serre. Il faudrait donc étendre le bilan carbone au territoire et aux missions déléguées par le Département pour connaitre le bilan carbone réel dans le Loiret. »

Michel Breffy : utilisons des moyens alternatifs à la voiture

Le vélo, un moyen alternatif qui fait baisser le bilan carbone

« Il ne faut jamais désespérer ! Cela fait plus de 15 ans ici que je demande de prendre en compte les déplacements vélos. On y arrive enfin depuis quelques années. La révolution la plus importante à l'heure actuelle est le matériel qu'on propose aux utilisateurs. Ce n'est plus uniquement un aspect sportif mais la question du déplacement domicile-travail, comme l'illustre les infrastructures réalisées pour accéder au Pôle 45, ne serait-ce que la voie cyclable. Mais il faut bien réfléchir à avoir une continuité. Pendant des années, il n'y avait aucune continuité, avec parfois des infrastructures élaborées par des gens qui ne pratiquent pas le vélo. N'hésitons pas à demander l'avis de ceux qui pratiquent. Avec des aides au niveau national à l'acquisition et à la réparation de vélos, on va dans le bon sens. Le covoiturage, l'utilisation de moyens alternatifs, et la volonté de développer des infrastructures sont essentiels. »

Pour le développement du ferroutage

« Quand on regarde le nombre d'embranchements réalisés ces 30 dernières années, on devrait avoir presque 50% de marchandises transportées par le ferroutage. Le problème, c'est l'exploitant du réseau ferré. Les entreprises travaillent à flux tendu et veulent une fiabilité dans les approvisionnements. Si l'ensemble de la SNCF ne prend pas conscience qu'il faut qu'elle fasse sa révolution pour être aussi fiable que les transporteurs routiers, nous n'y arriverons pas. Mais quand on est toujours en grève … On est à 5 ou 10% de transport par le fer alors qu'on a un outil qui pourrait diminuer les émissions de CO2. »

2 Le budget participatif dans les collèges

Pour la première fois, le Département a mis en place un budget participatif (à hauteur de 80 000 euros) dans les collèges. Les collégiens ont pu proposer des projets (ruches, plantations d'arbres, nichoirs …) pour lesquels les Loirétains ont ensuite votés. Pour Vanessa Slimani, il est nécessaire de continuer cette action, avec un budget plus important.

Vanessa Slimani : une expérience à renouveler

« Evidemment, je salue cette démarche de budget participatif, auquel a participé le collège Saint-Exupéry de Saint-Jean-de-Braye. Vu le succès de cette première édition, j'ose imaginer que cela sera reconduit et, au regard du budget du Département, avec une enveloppe budgétaire plus importante pour pouvoir financer des projets plus conséquents dans l'ensemble des collèges. Je suis convaincue de la mise en place de ces dispositifs participatifs surtout en direction des jeunes que l'on voit répondre très positivement à ces démarches. »

3 La valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Le Département souhaite constituer un groupement de collectivités territoriales du Loiret dont il serait le chef de fil pour valoriser financièrement les CEE générés par les opérations d'efficacité énergétique réalisées sur le territoire. Ces CEE pourraient être cédés à des partenaires comme les vendeurs d'énergie (gaz, électricité …) qui ont obligation de réaliser des économies d'énergie et peuvent pour cela acheter ces Certificats.

Thierry Soler : une idée intéressante mais qui n'incite pas à l'économie d'énergie

Un dispositif intéressant mais qui n'incite pas pour autant à l'économie d'énergie

« L'idée est excellente, mais dans la présentation du rapport écrit, j'y vois une absence. Ce n'est pas directement une politique d'incitation à l'économie d'énergie. On a l'impression que l'on cherche d'abord à récupérer la source de revenus. Il y a une loi supranationale qui nous permet de valoriser financièrement les efforts en matière d'économie d'énergie, mais nous n'avons toujours pas, y compris sur l'électricité, de politique d'incitation à la réduction de la consommation. Du coup, on se défausse sur des partenaires comme EDF ou Total qui sont cités dans le rapport. Je le déplore car ces sociétés ne cherchent pas à faire diminuer la consommation, et pour cause, elles vendent de l'énergie. Alors pourquoi rachètent-elles ces CEE ? C'est ce qui leur permet de vendre de l'énergie carbonée en l'appelant verte. Cela leur permet de camoufler des activités polluantes en les appelant énergies vertes. Rappelons que le principe de la transition énergétique inscrite dans la loi, c'est d'essayer de réduire la consommation, et quand on ne peut pas le faire, d'essayer de passer par des énergies renouvelables et généralement locales. »

Etre complémentaire avec la Région Centre-Val de Loire

« La Région n'a pas mis son savoir-faire dans la mutualisation des CEE comme vous souhaitez le faire. En revanche, elle vend sur le marché ses CEE. Sur les trois dernières années, elle a ainsi récupéré 640 000 euros. Il faudrait peut-être une combinaison des deux dispositifs pour être efficace. »

4 « Mangeons Loiret », le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Loiret

Un Projet Alimentaire Territorial, piloté par le Département et la Chambre d'Agriculture, a été présenté. Composé de 19 actions, il a pour ambition de proposer une « *alimentation locale, de qualité, respectueuse de l'environnement, accessible à tous, rémunératrice pour les producteurs du territoire* ». Pour Thierry Soler, le résultat est décevant, justifiant son abstention. Explications.

Thierry Soler : un PAT incomplet

Des objectifs limités

« Evidemment, c'est une très bonne chose de se lancer dans un Projet Alimentaire Territorial. J'apprécie le travail mené mais, malheureusement, je suis déçu par le résultat. Autant pour des constructions comme le collège de Dadonville, nous avons pu prouver qu'on pouvait aller bien au-delà des recommandations en vigueur, autant ici j'ai l'impression que nos objectifs en matière agricole et alimentaire se limitent aux exigences légales. Je ne suis pas très étonné car le partenaire essentiel est la Chambre d'Agriculture. Indirectement, c'est le syndicat majoritaire qui a imposé le productivisme catastrophique que l'on connait dans l'agriculture et qui conduit à une grande disparition des paysans français. Du coup, on a surtout obtenu une vision agricole plutôt qu'alimentaire. On aurait dû aussi s'adresser à la structure Biocentre qui est un acteur majeur de la distribution locale dans le bio au niveau régional. »

Une absence de travail collaboratif avec les Loirétains

« Il y a eu une consultation des Loirétains pour réaliser le PAT, mais c'est en réalité simplement un sondage. Il n'y a pas eu l'élaboration collective qui aurait pu être partagée avec toutes les parties prenantes y compris les citoyens. Le gouvernement a réussi le pari d'une convention citoyenne sur le climat, nous aurions pu tenter une convention citoyenne départementale sur l'alimentation. Dans un processus participatif, on aurait peut-être traité des sujets comme la protection de la ressource en eau, les pollutions atmosphériques par les épandages agricoles … L'avis des chambres consulaires est indispensable, mais se limiter à cela, ou faire juste un sondage, ce n'est pas à la hauteur du projet et c'est faire fi de la fameuse proximité dont vous vous targuez toujours. »

Peu d'actions sur la consommation

« On aurait aussi pu trouver dans ce PAT des éléments sur la consommation et pas seulement la production industrielle des denrées. Il y a des actions pour apprendre à mieux cuisiner, mais il n'y a rien sur le jardinage, les jardins partagés, les applications téléphoniques sur la qualité des aliments achetés … Il y a aussi un grand nombre d'initiatives citoyennes sur notre territoire de distributions de produits locaux via des AMAP ou des coopératives. Et je ne les trouve pas dans ce document. »

Qu'est-ce qu'un « produit local » ?

« Sur le fond, il y a deux sujets sur lesquels je suis circonspect : tout d'abord la notion de produit local. Il faut s'entendre sur ce terme car il y a une vision qui voudrait dire qu'un produit local est un aliment qui est produit ou vendu par un habitant du Loiret. Mais on pourrait aussi concevoir que c'est un aliment produit à partir de ressources propres au Loiret, que ce soient des ressources humaines ou des matières premières du Loiret. À l'inverse, des exploitations du Loiret qui abusent d'intrants chimiques ou de mécanisation, ou des élevages nourris avec du soja transgénique qui vient du Brésil, est-ce que ce sont vraiment des productions locales ? »

Manger de saison

« La deuxième question est celle de la saisonnalité. Il est question dans le PAT de faire une comparaison entre la conserverie et la surgélation. On pourrait faire une autre comparaison entre produits de saison, qu'ils viennent du Loiret, de France ou d'étranger, et la conservation longue durée des produits qui viennent du Loiret. Et à tous les coups, c'est le produit de saison qui « gagne », même s'il a dû faire du chemin. Quand on parle de diversification dans le Loiret, nous devons faire en sorte que la diversification des productions dans le Loiret conduise à une possibilité de consommer loirétain toute l'année et en toute saison. Je rappelle qu'on a eu pendant quelques années dans un collège une expérimentation avec un très haut niveau de labellisation biologique et local. C'est donc possible. Je sais que les agriculteurs ont une volonté d'améliorer leur façon de produire et leur vente locale. Avec eux, nous pouvons arriver à manger loirétain et bio toute l'année. »

… EN BREF … EN BREF … EN BREF … EN BREF … EN BREF … EN BREF … EN BREF … EN BREF …

Soutien aux forces de l'ordre - En séance d'ouverture, Christophe Chaillou est revenu sur les accusations à l'encontre des forces de police : « *le débat sur la police est absurde. La police est républicaine. Après, dans la police comme ailleurs, il y a des comportements et des attitudes répréhensibles ; il y a du racisme, comme partout. Je suis scandalisé par les discours que j'entends en ce moment. Dans ma commune comme ailleurs, on a besoin d'une police forte. Le soutien doit être fort et pleinement partagé*. » Une position également défendue par Miche Breffy : « *je souhaite aussi rendre hommage à nos forces de l'ordre tellement critiquées par les médias et les réseaux sociaux, alors qu'elles effectuent en permanence des actions nécessaires pour la défense de notre démocratie.* » - **Premier bilan du Plan Pauvreté -** Mis en œuvre en 2019, ce plan de lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi se constitue de 11 actions cofinancées par le Département et l'Etat : aide à l'insertion après la majorité, soutien aux acteurs de la prévention spécialisée, SMS pour prévenir des difficultés langagières, garantie d'activité, etc. Vanessa Slimani a regretté le manque de données chiffrées permettant de suivre l'évolution des actions et le déploiement du Plan Pauvreté. - **Une nouvelle conseillère départementale -** Suite au décès de Viviane Jehannet, Denise Serrano est devenue conseillère départementale. A noter que Gérard Dupaty prend la Présidence de la Commission du Logement et de l'Insertion.